



Quel était le rôle du Plan après l'abandon, en 1993, des plans quinquennaux ?

A. Etchegoyen :

Nous abordons au Plan des questions non traitées ailleurs. Par exemple, en accord avec les organisations syndicales, j'ai lancé le groupe



de projet Fontaine qui rassemble sept organisations pour voir comment, dans les quinze années à venir, il sera possible de renforcer le fait syndical. Quel doit être le rôle de l'État dans ce cadre, en tenant compte de l'Europe et des collectivités locales ? Le Plan aborde maintes questions qui n'en sont pas dans le goût du jour : les localisations industrielles dans notre pays, les besoins d'immigration, la croissance des entreprises, l'attractivité scientifique de la France, les effets de la baisse des charges patronales, l'évaluation des sociétés d'autoroute, etc. ».

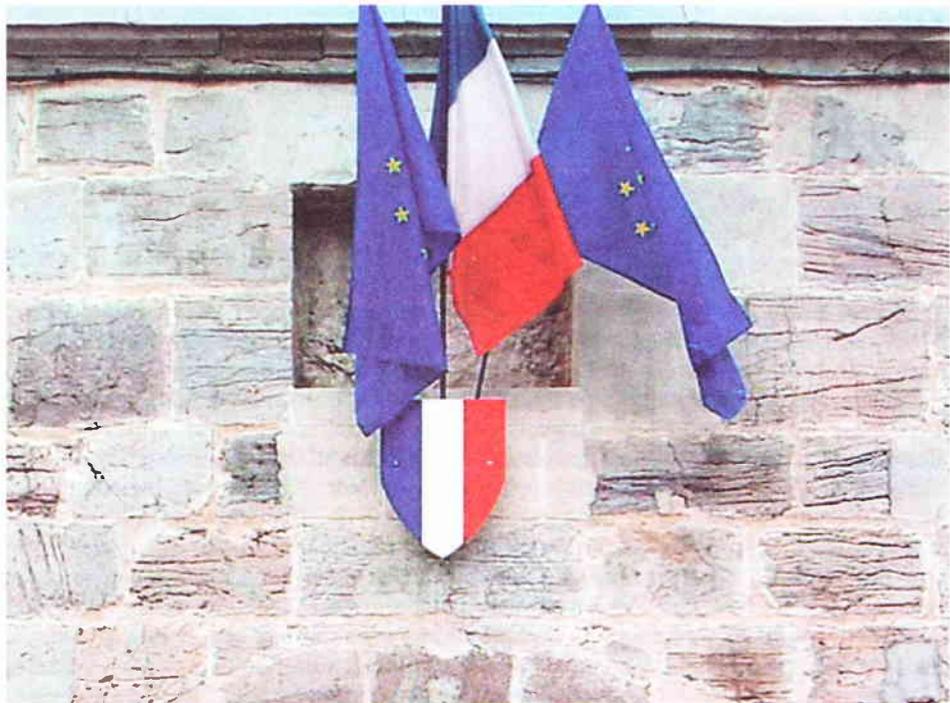
Que pensez-vous du « Centre d'analyse stratégique » qui remplacera le Plan ?

A.E. : « Le Plan a pour but d'éclairer la décision publique. C'est un service du premier ministre, mais il a toujours été au service de la nation, jamais au service d'un seul homme ou du seul gouvernement. Ses publications alimentent le débat public. Sa neutralité et son objectivité fondent son autorité. Je ne comprends pas que Matignon, qui a multiplié les conseils pléthoriques autour du premier ministre, relie le besoin d'un conseil stratégique avec la suppression du Plan alors qu'il faudrait au contraire mieux l'utiliser ! »



Mort d'un plan

Créé le 3 janvier 1946 par le Général de Gaulle, dans le contexte qui suit la « libération », le Commissariat général du Plan traduisait la volonté unanimement partagée de donner à l'État un rôle régulateur. Jean Monnet est le premier à occuper « la fonction indéfinissable de Commissaire au Plan ».



C'est avec la fin des plans quinquennaux (1993) qu'est ébranlée cette identité forte. Depuis la suppression de la planification à la française, le Commissariat général du Plan, a beaucoup évolué. Le Plan est entouré de plusieurs organismes : CEPIL (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), IRES (Institut de Recherche Économique et Sociale), CERC (Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale).

Contre la dictature de l'immédiat, du court terme, le Plan introduisait le long terme. Le commissariat Général du plan, comme la Direction de la prévision du ministère de l'économie qui vient également d'être supprimée, avaient comme double rôle de réduire l'incertitude et de rechercher des relations économiques et sociales les plus harmonieuses possibles. Il devait être également un lieu de rencontre et de réflexion entre les partenaires sociaux.

La création, par Dominique de Villepin, d'un Centre d'analyse stratégique, « instrument du premier ministre », à l'image des directions de la stratégie des grandes entreprises montre la logique libérale de cette réforme.

La FSU qui a participé régulièrement aux travaux du Plan constate que des évolutions ont peut-être ouvert la voie à sa disparition. « C'était devenu un organisme faisant de la prospective, un peu comme les cabinets conseil qui existent partout : on élaborait des scénarios entre experts (parmi lesquels éventuellement des syndicalistes recrutés comme experts et non comme représentatifs) avec des règles de confidentialité pendant l'élaboration des scénarios analogues à celles qui existent dans le privé. » déplore Gérard Aschieri. Pierre Assante (UNATOS-FSU) aujourd'hui membre d'un groupe de travail du Plan sur le travail non qualifié rappelle : « Planifier, c'est aussi préserver une centralité (qui n'est pas une centralité d'ordre géographique, mais de choix de développement humain) du service public et un poids de cette centralité dans l'ensemble de l'activité économique, la formation, la gestion, la distribution, et les décisions démocratiques qu'elles impliquent ». Chacun s'accorde pour autant à dénoncer cette suppression, ce nouveau cadeau fait aux libéraux.

JEAN-MICHEL DREVON